



COMMUNE DE MESSERY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024 A 20 H.

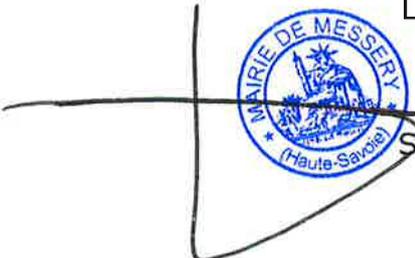
TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget Cimetière	DECLARE que le compte de gestion « Cimetière » dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
2	Approbation du Compte Administratif 2023 « Budget Cimetière »	APPROUVE le Compte Administratif 2023 « Cimetière »
3	Affectation du résultat d'exploitation 2023 « Budget Cimetière »	Constate que ce Compte Administratif ne fait apparaître ni excédent ni déficit d'exploitation, Constate donc qu'aucune affectation du résultat d'exploitation n'est à opérer.
4	Approbation du Budget Primitif 2024 « Budget Cimetière »	Adopte le Budget Primitif 2024 Cimetière
5	Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget Affaires Scolaires	DECLARE que le compte de gestion « Affaires Scolaires » dressé, pour l'exercice 2023, par le Receveur,

		visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
6	Approbation du Compte Administratif 2023 « Budget Affaires Scolaires »	APPROUVE le Compte Administratif 2023 « Affaires Scolaires »
7	Affectation du résultat d'exploitation 2023 « Budget Affaires Scolaires »	Constatant que ce Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 118 506.49 € Décide d'affecter ce résultat comme suit : Excédent de fonctionnement capitalisé : 118 506.49 €
8	Approbation du Budget Primitif 2024 « Budget Affaires Scolaires »	Adopte le Budget Primitif 2024 « Affaires Scolaires »
9	Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget Parc de stationnement	DECLARE que le compte de gestion « Parc de stationnement » dressé, pour l'exercice 2023, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
10	Approbation du Compte Administratif 2023 « Budget Parc de stationnement »	APPROUVE le Compte Administratif 2023 « Parc de stationnement »
11	Affectation du résultat d'exploitation 2023 « Budget Parc de stationnement »	Constatant que ce Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 19 252.39 € Décide d'affecter ce résultat comme suit : Excédent de fonctionnement capitalisé : 19 252.39 €
12	BUDGET Parc de Stationnement : Approbation du Budget Primitif 2024.	Adopte le Budget Primitif 2024 « Parc de Stationnement »
13	Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget Principal Commune	DECLARE que le compte de gestion « Budget Principal Commune de Messery » dressé, pour l'exercice 2023, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

14	Approbation du Compte Administratif 2023 « Budget Principal Commune »	APPROUVE le Compte Administratif 2023 de la Commune
15	Affectation du résultat d'exploitation 2023 « Budget Principal Commune »	Constatant que ce Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 563 890.84 € Décide d'affecter ce résultat comme suit : Excédent de fonctionnement capitalisé : 563 890.84 €
16	Approbation du Budget Primitif 2024 « Budget Principal Commune »	Adopte le Budget Primitif 2024 de la Commune
17	Vote des taux de fiscalité locale 2024 (y compris THRS)	Décide de reconduire, pour l'année 2024, les taux d'imposition en vigueur tels que ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taxe foncière (bâti) : 27.51 ➤ Taxe foncière (non bâti) : 59,53 ➤ Taxe d'habitation (THRS) : 14.41
18	Demande de Thonon-Agglomération concernant le partage de la taxe d'aménagement	Refuse de partager le produit de la taxe d'aménagement perçue par la commune avec Thonon-Agglomération et de reverser à l'EPCI une partie de la taxe d'aménagement communale.
19	Désignation d'un représentant pour l'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés	Désigne Nathalie VUARNET pour représenter la commune dans la commission consultative mise en place par Thonon-Agglomération dans le cadre de l'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers
20	Acquisition d'un vélo-bus : plan de financement et demande de subvention.	Adopte le plan de financement de l'opération Dit que la demande de subvention faite à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme européen FEADER et au département de la Haute-Savoie intègre les dépenses de fonctionnement du vélo-bus

21	Demande de subvention de l'association des parents d'élèves du bas-Chablais	Décide d'allouer une subvention de 65 € à l'A.P.E. du collège du bas-Chablais
22	Approbation du plan de financement proposé par le SYANE pour l'étude de faisabilité d'une installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église	Approuve le plan de financement et sa répartition financière



 Le Maire

 Serge BEL

